

RCS : NEVERS Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00138 Numéro SIREN : 820 052 058 Nom ou dénomination : 58MINUTES.COM

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt 2665

27 OCT. 2023

SARL 58MINUTES.COM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL: 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 Rue des Tailles - 58 000 SAINT ELOI
RCS NEVERS : 820 052 058

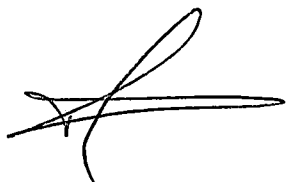
RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
sur les opérations visées à l'article L 223-19 du code de commerce

Chers associés,

Le texte ci-dessus oblige le gérant à présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés, une société dont un associé indéfiniment responsable, est simultanément gérant ou associé de la société.

Votre assemblée statue sur ce rapport, le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum de la majorité.

Nous vous indiquons que les conventions liées à la gérance ont été maintenues.


certifié conforme

SARL 58MINUTES.COM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL: 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 Rue des Tailles - 58 000 SAINT ELOI
RCS NEVERS : 820 052 058

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 18 OCTOBRE 2023**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de notre dernier exercice clos.

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice social clos le 30 Avril 2023.

Ce rapport exposera en vertu des dispositions légales et réglementaires :

- La situation de votre société pendant l'exercice écoulé relatant l'évolution des affaires par rapport à l'exercice précédent,
- L'évolution prévisible de la Société et ses perspectives,
- Les événements importants survenus après la date de clôture de l'exercice,
- L'activité de la société en matière de recherche et de développement.

Nous vous rappelons que le présent rapport, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les documents et renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Vous aurez à vous prononcer sur le quitus à donner au Gérant pour l'exercice de son mandat.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société 58MINUTES.COM pour l'exercice s'est élevé à 49 734 euros contre 31 994 euros au cours de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes se sont élevés à 32 705 euros contre 39 035 euros l'exercice précédent.

Du fait de ces charges d'exploitation et compte tenu des charges de toute nature, dont dotations aux amortissements pour 3 853 euros, le résultat d'exploitation est positif de 3 068 euros contre un résultat négatif de 5 938 euros l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier, exceptionnel et l'impôt, le résultat de l'exercice ressort en bénéfice de 3 079 euros, contre un déficit de 5 938 euros l'exercice précédent.

Le bénéfice de l'exercice a pour effet d'amener les capitaux propres à 47 112 euros pour un capital de 8 000 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Les prévisions sont plutôt stables pour l'année à venir mais il faut rester prudent au vue des données économiques du marché actuel et de l'inflation.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

PRISES DE PARTICIPATIONS - FILIALES

Nous n'avons à vous signaler aucune participation prise au cours de l'exercice écoulé dans une société ayant son siège social en France, ni aucune acquisition au cours de l'exercice écoulé de plus de la moitié du capital d'une société ayant son siège en France.

DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 153 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices. Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant de la distribution de dividendes aux personnes physiques est éligible à la réfaction de 50% mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 dudit Code.

EXERCICES	DIVIDENDES	Impôt déjà versé	REVENU GLOBAL
04/2021	0	0	0
04/2022	0	0	0
04/2023	0	0	0

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE
L'EXERCICE**

Nous n'avons rien à signaler sur cette période.

CONVENTIONS

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, régulièrement autorisées par votre Gérant.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Réserve légale :		
- Résultat de l'exercice :	3 079 euros	
- Dividende :		
- Report à nouveau créditeur:		3 079 euros
TOTAL	3 079 euros	3 079 euros

Je vous invite à donner une suite favorable aux résolutions qui vont vous être proposées et reste à votre disposition pour toute information supplémentaire que vous jugeriez utile.



certifié conforme

SARL 58MINUTES.COM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL: 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 Rue des Tailles - 58 000 SAINT ELOI
RCS NEVERS : 820 052 058

**TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 OCTOBRE 2023**

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et examiné les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023, déclare les approuver sans restriction ni réserve et donne au Gérant quitus entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice qui se solde par un bénéfice de 3 079 euros.

DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le résultat comme suit :

- Réserve légale :
- Résultat de l'exercice : 3 079 euros
- Dividende :
- Report à nouveau créditeur: 3 079 euros

TOTAL	3 079 euros	3 079 euros
--------------	--------------------	--------------------

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE

L'assemblée générale des associés approuve les conventions reprises par le Gérant dans son rapport spécial.

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE

L'assemblée décide que le gérant ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat et ce, jusqu'à une résolution contraire de l'assemblée.

Il pourra donc prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE

L'assemblée générale des associés donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicité et autres requis en conséquence des résolutions qui précèdent.



certifié conforme

Bilan Actif

		30/04/2023			30/04/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	26 492	9 169	17 323	5 000
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	30		30	30
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL (II)		27 022	9 169	17 853	5 530
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	22 259		22 259	20 467
	Autres créances	280		280	552
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	43 080		43 080	40 925
	Charges constatées d'avance	3 939		3 939	3 482
	TOTAL (III)	69 558		69 558	65 426
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		96 580	9 169	87 411	70 956
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				500	500
(3) dont créances à plus d'un an					

certifié conforme à l'original

Bilan Passif

		30/04/2023	30/04/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	35 233	41 971
	Résultat de l'exercice	3 079	(5 938)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	47 112	44 033
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	14 071	9 469
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 655	1 777
	Dettes fiscales et sociales	4 608	3 258
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 680	4 158
	Produits constatés d'avance (1)	16 285	8 260
	Total des dettes	40 299	26 922
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	87 411	70 956
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 078,65	(5 937,76)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	40 299	26 922
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

ANNEXE

COGEP 

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL 58MINUTES.COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2023, dont le total est de **87 411** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **3 079** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/05/2022** au **30/04/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **31/07/2023** par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/04/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.